



Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) - Haute-Garonne

Dernière modification le 13 juin 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

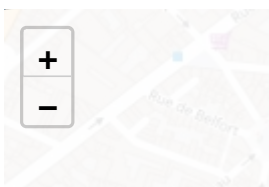
Tél : [05 62 73 73 62](tel:0562737362)(tel:0562737362)

Fax : [05 62 73 73 68](tel:0562737368)(tel:0562737368)

Courriel : caue@caue31.org (mailto:caue@caue31.org)

Site web : <http://www.caue-mp.fr/31-haute-garonne-actualite-principale/itemid-5.html> ↗ (<http://www.caue-mp.fr/31-haute-garonne-actualite-principale/itemid-5.html>)

• [➤ Formulaire de contact](https://www.les-caue-occitanie.fr/contact/haute-garonne/caue-de-la-haute-garonne) ↗ (<https://www.les-caue-occitanie.fr/contact/haute-garonne/caue-de-la-haute-garonne>)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

1 rue Matabiau
31000 Toulouse

Missions

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public qui a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. Le CAUE fournit gratuitement aux personnes qui le désirent les informations, les orientations et les conseils propres à assurer les qualités architecturales des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte aide à la décision et conseils à des publics variés : particuliers, élus ou services de l'État, professionnels (architecte, artisan...), enseignants...

Responsable(s)

- **Directrice**
Françoise FAVAREL

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires

- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- legifrance.gouv.fr
- gouvernement.fr
- data.gouv.fr

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0